

DELIBERATION N°2022-05-11-2.4

Séance du 11 mai 2022

Point n°2.4 : Offre de formation – LMD – modification du parcours M1 Droit de l'environnement

LE CONSEIL DU POLE SOCIETES

VU le code de l'éducation ;

VU les statuts de Nantes Université, notamment l'article 70 ;

VU la délibération du Conseil de la composante DROIT ET SCIENCES POLITIQUES ;

Après délibération, approuve les modifications demandées par la composante, de la maquette du parcours **M1 Droit de l'environnement**, mention **Master Droit de l'environnement et de l'urbanisme**, pour l'année universitaire 2022-2023.

Les documents sont annexés à la délibération.

| | |
|---------------------|----|
| Membres en exercice | 29 |
| Nombre de votants | 19 |
| Voix pour | 14 |
| Voix contre | 0 |
| Abstentions | 5 |

Nantes, le 13 mai 2022

Hélène PEROZ
Directrice du pôle Sociétés

